Intercommunalité

I1 - Nombre total de communes adhérentes

Définition

Nombre de communes du territoire considéré adhérant, directement ou indirectement*, à une structure intercommunale (ou EPCI -Etablissement Public de Coopération Intercommunale-) ayant au moins une compétence dans le domaine de la gestion des déchets

Unité : Nombre de communes

Indicateur calculé aux niveaux :

- National
- Régional
- Départemental
- Collectivité

Déclinaison

Par typologie de collectivité : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)

Par compétence :** communes adhérentes au titre de la compétence collecte et/ou de la compétence traitement

Exemple

31 communes sont adhérentes au SICTOM, en 2013 (le SICTOM est constitué de 2 structures intercommunales et de 18 communes indépendantes)

Mode de calcul

Comptage (sans double compte) du nombre de communes adhérentes au 31/12 de l'année de référence du calcul à une structure intercommunale existante au 31/12 de l'année de référence du calcul. Les communes clientes ne sont pas comptabilisées dans cet indicateur.

Lorsqu'une commune adhère directement à un EPCI, elle est considérée comme adhérente pour la/les compétence(s) exercée(s) par cet EPCI.
Pour les structures intercommunales adhérentes à une autre structure intercommunale, le calcul considère les compétences déléguées par l'EPCI adhérent sur l'année considérée.